

*Maintenant ça suffit !
Bouton, Citerne, Mustier ...
Ils doivent partir !*

Depuis 9 mois les salariés de la Société Générale se battent quotidiennement pour sauver le fonds de commerce et l'emploi. Ils déploient des efforts incessants pour retenir des clients effrayés par l'accumulation des affaires (*Kerviel, Sentier 2, l'or déposé en Turquie, les constantes dépréciations d'actifs auxquelles vient s'ajouter le spectre des faillites bancaires*). Ils ont vu la valeur de leur épargne salariale divisée par 2,5 et bientôt 3.

**Et que fait Bouton pendant la crise ?...
Il réalise des plus-values sur stock-options !!!**

Non content de percevoir de formidables jetons de présence dans divers conseils d'administrations, il dégage 1,3 million de plus-values en vendant des actions SG acquises avec décote au titre des stock-options. Il participe ainsi, même si cela reste marginal, à l'effondrement du titre.

Se référant à ses déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), la presse détaille les opérations qui lui ont permis d'engranger 1,3 million d'euros sur 4 mois. Il a, par exemple, acheté le 3 juillet dernier 18.000 actions au prix unitaire de 47,57 euros avant de les recéder le jour même au prix de 55,53 euros, générant une plus-value de 143.280 euros. Autre exemple, il a levé le 2 octobre 30.000 options qu'il a revendues au prix unitaire de 66,03 euros, en y ajoutant la cession de 5.000 actions soit une plus-value de 348.100 euros.

La direction ne dément pas cette information, elle se contente de préciser que ces opérations sont « légales ». La belle affaire ! Il est vrai que cette précision n'est pas inutile après les doutes soulevés par l'enquête sur l'affaire Kerviel quant à la complaisance de la direction vis-à-vis d'opérations, dont on peine à croire qu'elle pouvait tout ignorer. **Mais si ces opérations restent pour le moment légales elles dérogent à toute forme de loyauté, de probité et d'éthique de la part de celui à qui l'on avait, en d'autres temps, confié la rédaction d'un rapport sur la gouvernance d'entreprises.**

La Cfdt réclame depuis longtemps que la rémunération des dirigeants soit transparente, contrôlable et corrélée à leur performance. Face à la crise financière cette revendication est désormais relayée par la plupart des acteurs politiques y compris le Président de la République qui vient de fustiger «*les dérives scandaleuses constatées ces dernières années*».

M. Bouton caché à la tête du Conseil d'Administration reste pourtant sourd aux appels moralisateurs du pouvoir politique et du Medef. Il semble même se dépêcher avant qu'une loi rende ces pratiques illicites. Et que dire de M. Citerne qui bien que lui aussi remplacé à la direction opérationnelle du Groupe continue de percevoir ses émoluments au titre du suivi de l'intégration de Rosbank. Et Mustier, qui bien que responsable de SGCIB au moment de l'affaire Kerviel et des engagements sur «subprime» se voit promu à la tête de GIMS (Gestions d'actifs et services aux investisseurs) et de la SGAM.

Au moment où la nouvelle direction travaille à la mutualisation des moyens au travers du Plan d'Efficacité Opérationnelle, il est urgent de se défaire de ces très onéreux doublons. Au-delà du caractère inique et provocateur de ces comportements vis-à-vis de salariés appauvris et dont l'emploi est menacé, il est urgent d'éviter qu'un nouveau scandale vienne entacher notre enseigne déjà bien fragilisée.

La CFDT exige maintenant le départ de ceux qui ont conduit le Groupe dans l'ornière où il se trouve aujourd'hui.

Si la nouvelle Direction veut retrouver la confiance des salariés, elle doit aussi aborder la négociation salariale avec des propositions sérieuses et pérennes. Elle ne semble pour l'heure disposée qu'à verser quelques miettes au travers d'une simple prime.

C'est inacceptable, la CFDT demande pour 2009 une augmentation pérenne de 3,75% avec un plancher à 1 000 euros annuel et un plafond à 1 450 euros, ainsi qu'un rattrapage au titre de l'inflation constatée en 2008 de 1 200 euros annuels.

Négociations salariales

PROPOSITIONS CFDT

Au titre de 2008

L'inflation prévue en 2008 devant être de 3,4%, si nous retirons les 0,8% de la mesure 2008, nous demandons un rattrapage de 2,6%. Cette mesure serait équivalente à 1200 euros pour tous les salariés ayant une RAGB inférieure à 50 000 euros.

Au titre de 2009

L'inflation prévue est estimée à 3%, nous demandons une augmentation pérenne par une mesure plancher de 1 000 euros et un plafond de 1450 euros annuels.

Nous demandons la revalorisation de certains articles du statut social :

Article 1 :

- Alignement sur le salaire réel d'embauche de tous les salaires inférieurs,
- Actualisation de tous les minima par rapport à l'ancienneté (+ 9% correspondant à la perte de pouvoir d'achat),
- Revalorisation des minima garantis de 3,4%

Article 8 :

Niveau H pour les titulaires de l'ITB

Article 10 :

Indemnité Forfaitaire de Transport (IFT) :

- Suppression de la notion d'allongement de trajet,
- Pas d'application de la dégressivité après 5 ans si aucun refus de mobilité de la part de l'agent ou si aucune proposition de mutation n'a été faite à l'agent par la Direction,
- Augmentation de 10% du barème de l'IFT due à l'augmentation des carburants,
- Mise en place de la prime transport.

Article 13 :

Examen de la situation des salariés n'ayant pas eu d'augmentation depuis plus de 5 ans.

Les statistiques salaires 2008 sont disponibles sur nos sites Intranet et Internet.

BULLETIN D'ADHESION

J'adhère à la CFDT

Prénom :

NOM :

Adresse interne :

A remettre à un délégué CFDT ou à retourner à Délégation Nationale CFDT - Tour Société Générale